

# RÉNOVATION EXTENSION DU PALAIS DES CONGRÈS

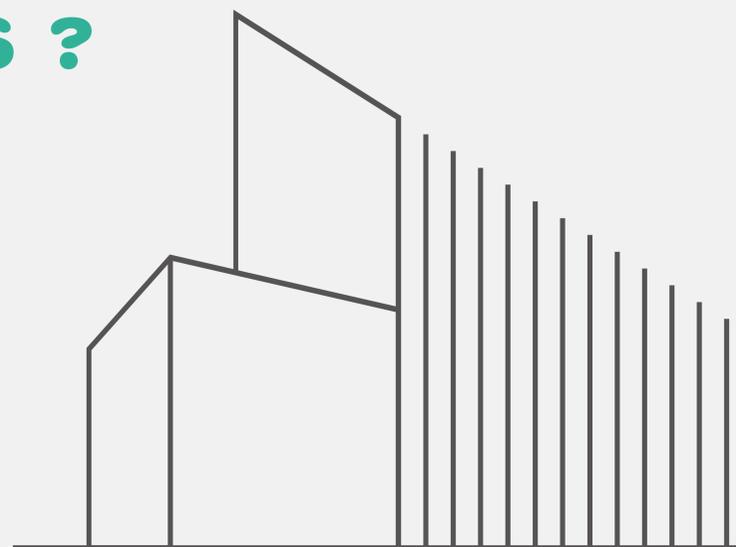
Depuis une quinzaine d'années, l'offre proposée par le **Palais des Congrès et de la Culture** (PCC) se dégrade face aux besoins du marché et à des structures concurrentes qui se sont renouvelées pour capter le potentiel économique lié à ces activités.

Les orientations données aux équipes dans le cadre du concours sont :

- **PROJET ENVIRONNEMENTAL** = Intégrer une démarche de développement durable.
- **PROJET URBAIN ET ARCHITECTURAL** = Inscrire le futur équipement dans son environnement urbain entre la rivière Sarthe et le coeur de ville.
- **PROJET FONCTIONNEL** = Répondre aux enjeux d'attractivité pour les manifestations économiques (congrès) et les spectacles.

## POURQUOI UN CONCOURS ?

Le concours de maîtrise d'œuvre est une procédure publique permettant de sélectionner une équipe sur la base de la qualité architecturale et technique de son projet, au-delà des seuls critères financiers. Ce processus vise à choisir un projet répondant aux exigences du maître d'ouvrage en termes de fonctionnalité, de durabilité et d'intégration urbaine.



## SÉLECTION DES PROJETS

Le concours s'est déroulé en plusieurs étapes :

**62** équipes ont candidaté, parmi lesquelles des agences d'envergure internationale.

**4** équipes ont été retenues pour participer au concours et soumettre un projet.

**LE PROJET LAURÉAT** a été choisi après une phase de négociation en 2022, visant à ajuster certains éléments architecturaux et techniques.

# GUERVILLY MAUFFRET ARCHITECTURE (SAINT-BRIEUC)



Illustration de l'Agence Guervilly-Mauffret

Vue depuis la Rue  
Auvray



Illustration de l'Agence Guervilly-Mauffret

Vue depuis la Rue  
d'Arcole



Plan masse

Projet lauréat  
Agence Guervilly-Mauffret

# K-ARCHITECTURE

(PARIS)



Illustration de K-ARCHITECTURE

Vue depuis la Rue  
Auvray



Illustration de K-ARCHITECTURE

Vue depuis la Rue  
d'Arcole



Plan masse

Le parti pris architectural de création d'une double peau totalement vitrée tend à réduire considérablement les performances énergétiques du projet. L'imperméabilisation des sols avec la création d'un parvis très minéral, et la réduction des surfaces végétalisées tendent à amplifier l'îlot de chaleur urbain, déjà créé par un projet totalement vitré. Il ne s'inscrit pas dans les demandes du programme à cet égard.

# WILMOTTE & ASSOCIES

(PARIS)



Illustration de WILMOTTE & ASSOCIES

Vue depuis la Rue  
Auvray



Illustration de WILMOTTE & ASSOCIES

Vue depuis la Rue  
d'Arcole



Plan masse

L'emprise massive du volume et sa hauteur importante rendent son intégration dans un contexte urbain très difficilement réalisable. Le projet pose des interrogations quant à sa perception par les riverains. L'insertion dans le site de ce projet ne répond pas aux attentes.

# OFFICE FOR METROPOLITAN ARCHITECTURE (ROTTERDAM)



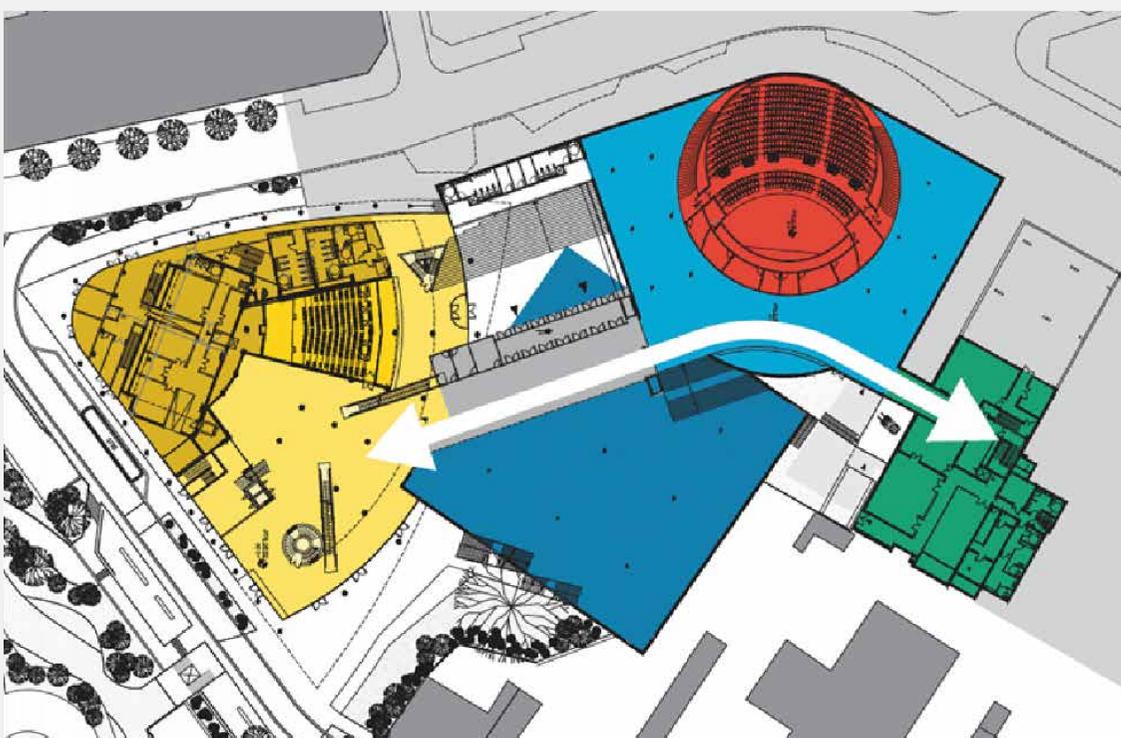
Illustration de Office for Metropolitan Architecture

Vue depuis la Rue  
Auvray



Illustration de Office for Metropolitan Architecture

Vue depuis la Rue  
d'Arcole



Plan masse

Ce projet est très difficilement appréhendable. La gestion de la logistique des halls d'expositions ne répond pas aux exigences du programme. Il est donc écarté par le jury.